



Les challenges Promotion

(Langeais, 06/08/2022)

Comme vous le savez certainement déjà, la FFB a décidé de modifier en profondeur les compétitions « Promotion » à partir de la saison 2022-2023. Voici résumées pour vous les grandes nouveautés de cette réforme.

1. Les compétitions « Promotion » sont ouvertes à tous les bridgeurs licenciés, depuis le joueur nouvellement licencié (indice 20) jusqu'au joueur classé **Deuxième Série Trèfle inclus** (indice 44).
2. Elles ne sont plus structurées en catégories dames, mixte, senior : chaque joueur est **libre** de jouer avec autant de partenaires qu'il le souhaite, sous réserve de constituer une paire d'indice maximum **80** ou une équipe de quatre joueurs d'indice maximum **160**.
3. Les compétitions sont remplacées par des « challenges » par paire ou par équipe de quatre.
Il y a trois challenges par paire, dits challenges d'automne, d'hiver et de printemps.
Il y a deux challenges par équipe de quatre, dits coupes d'automne et d'hiver.
Un joueur peut participer à autant de challenges qu'il le souhaite, aussi bien en paire qu'en équipe.
4. Il est possible de jouer **toutes les compétitions de la division Honneur voire Excellence en plus des challenges Promotion**.

5. Les challenges par paire

La phase de qualification se déroule dans **les tournois de régularité** de club. Un joueur peut participer à ces tournois de régularité avec plusieurs partenaires différents et même dans plusieurs clubs.

S'il est qualifié pour la Finale de Comité avec plusieurs partenaires, il choisit son partenaire. La commission « Compétitions » des Atouts de Langeais déterminera les dates des tournois de régularité à prendre en compte, sachant que le nombre maximal de tournois de la phase de qualification n'est pas fixé, ni par le Comité ni par la FFB.

Pour les tournois choisis, on tient compte des **deux meilleurs résultats** et **80 %** des paires qualifiables¹ sont retenues pour la Finale de Comité. Les joueurs actifs (Licence Adulte) qui ne pourraient pas jouer les tournois de régularité du club peuvent quand même prétendre à la Finale de Comité (en plus des 80 % qualifiés). Chaque club gère la liste de ses paires potentiellement qualifiables et procède à des repêchages en cas de désistement.

Tout joueur qualifié pour la Finale de Comité aura ses PE (Points d'Expert) doublés pour tous les tournois de régularité en présentiel, même les simultanés, pendant les deux mois qui précèdent la Finale de Comité. Ce doublement sera automatique et fait a posteriori.

¹ Paires, d'indice maximal 80 constituées de deux joueurs d'indice entre 20 et 44, ayant participé au moins à deux tournois parmi ceux retenus. S'il y a quatre dates choisies et qu'un joueur X joue deux fois avec Y et deux fois avec Z, il peut se voir qualifié avec ses deux partenaires : c'est à lui de choisir avec qui il ira à la Finale de Comité.

La Finale de Comité est organisée en simultané par secteur 28-45, 37-41, et 18-36. Elle qualifie ensuite un certain nombre (inconnu à ce jour) de paires directement pour la Finale Nationale (il n'y a pas de stade Finale de Ligue).

La Finale Nationale a lieu en simultané dans les différents comités.

challenge d'automne	challenge d'hiver	challenge de printemps
Période de qualification		
Jusqu'au 15 novembre 2022	Du 16 nov au 15 février 2023	Du 16 fév au 30 avril 2023
Finale de Comité		
3 décembre 2022	4 mars 2023	13 mai 2023
Orléans (BCO), Tours et Vierzon	Chartres, Blois et Bourges	Orléans (BCO), Tours et Issoudun
Finale Nationale (en simultané)		
21 janvier 2023	29 avril 2023	10 juin 2023
Tours	S ^t -Pryvé-S ^t -Mesmin (ABO)	Châteauroux

6. Les coupes par quatre

Les équipes sont constituées de 7 joueurs au maximum (d'indice compris entre 20 et 44 ; le remplacement ou l'ajout d'un joueur doit être conforme au règlement national des compétitions). Peu importe le club appartenance des joueurs, la seule contrainte concerne l'indice cumulé des quatre meilleurs joueurs qui doit être inférieur au égal à 160.

L'inscription des équipes se fait **sur le site de la FFB** (attention aux dates limites !).

L'organisation de la phase de qualification est laissée libre à chaque comité. Le Comité de l'Orléanais a choisi une structure similaire à la Coupe de France : 2 premiers tours où les matches sont organisés de gré à gré avec tirage au sort géographique et repêchage. Selon le nombre d'équipes engagées, d'autres tours auront lieu. A ce jour, le Comité a prévu trois tours pour la coupe d'automne. Le premier est à jouer en octobre, le second en novembre et le troisième en décembre. Les gagnants du dernier tour participent à la Finale de Comité, les perdants à une « consolante ». La Finale de Comité qualifie une équipe directement pour la Finale Nationale (il n'y a pas de stade Finale de Ligue). Les Finales Nationales se déroulent au **siège de la FFB**.

coupe d'automne	coupe d'hiver
Date limite d'inscription sur le site de la FFB	
30 septembre 2022	15 janvier 2023
Période de qualification	
Du 1 ^{er} octobre au 31 décembre 2022	Du 16 janvier au 31 mars 2023
Finale de Comité et « consolante »	
14 janvier 2023	8 avril 2023
Saint-Pryvé-Saint-Mesmin (ABO)	Blois
Finale Nationale à Saint-Cloud, au siège de la FFB	
28 et 29 janvier 2023	22 et 23 avril 2023